

Aux côtés des personnes aveugles et sourdaveugles

Portrait de l'UCBA

UCBAVEUGLES

Union centrale suisse pour
le bien des aveugles



L'Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA s'engage jour après jour pour permettre aux personnes aveugles, malvoyantes et sourdaveugles de gérer et déterminer leur existence par elles-mêmes.

A propos de l'UCBA

L'Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA a été créée en 1903. Nous sommes l'organisation faîtière des organisations suisses du handicap visuel et de la surdicécité et réunissons plus de 65 organisations membres.

Le but de notre travail est de permettre aux plus de 377 000 personnes en situation de handicap visuel et de surdicécité en Suisse de participer autant que possible à la vie sociale.

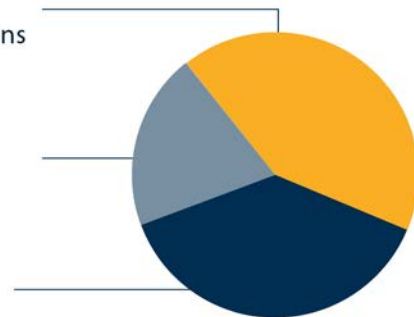
La direction se trouve à St-Gall, deux autres sites à Lenzbourg et à Lausanne. Nous gérons des services spécialisés en surdicécité à Bellinzona, Berne, Lausanne, Lenzbourg, Lucerne, St-Gall et Zurich.

Nous finançons nos tâches et nos prestations par les contributions de l'assurance-invalidité (AI), les cotisations de nos membres ainsi que le produit de la vente de biens et de services. Nous devons couvrir environ 40 % de nos dépenses par des dons, des legs et des contributions de fondations.

Dons, legs et contributions de fondations

Recettes de prestations et de vente

Contributions des pouvoirs publics



Les prestations de l'UCBA

- Conseil et accompagnement aux personnes atteintes de surdicécité, ainsi qu'offre de formation et loisirs
 - Développement et diffusion, à des prix équitables, de moyens auxiliaires spécialement destinés aux personnes aveugles, malvoyantes et sourdaveugles
 - Conseil, examen et formation à l'utilisation de moyens auxiliaires optiques (par exemple lunettes-loupes, appareils de lecture)
 - Formation continue pour le personnel spécialisé qui travaille avec personnes aveugles, malvoyantes ou sourdaveugles, qu'elles soient polyhandicapées ou non
- Recherche sur des phénomènes associés à la cécité, à la malvoyance et à la surdicécité
 - Développement, information et interventions dans le domaine de la basse vision, c'est-à-dire dans l'optimisation du potentiel visuel dont disposent encore les personnes malvoyantes
 - Information au public sur le handicap visuel, la surdicécité et leurs conséquences
 - Coordination de la collaboration et de la défense des intérêts dans le domaine du handicap visuel
 - Bibliothèque spécialisée sur le handicap visuel et la surdicécité

Organisation faîtière du handicap visuel

Défense des intérêts

Avec nos organisations membres, nous nous engageons en faveur des intérêts des personnes concernées et de leurs organisations. Par exemple en faveur de l'accès aux transports publics et aux domaines du travail, de la formation et de l'information. Nous le faisons au niveau sociopolitique et en contact avec les autorités, les politiciens, le législateur et le public.

Recherche

Dans le domaine de la recherche, nous étudions systématiquement des phénomènes associés à la cécité, à la malvoyance et à la surdicécité. Nous réalisons nos projets de recherche avec

des hautes écoles renommées et avec leurs chercheuses et chercheurs. Les résultats de ce travail mettent en évidence des liens qualitatifs et quantitatifs avec les phénomènes sociologiques, psychologiques et historiques (histoire des institutions et des mentalités) de la malvoyance, de la cécité et de la surdicécité. Il s'agit de thèmes tels que : famille, identité, société, éducation, instruction, formation, profession, travail, communication, loisirs, sport, culture et éthique. Les résultats de recherche ont si possible une utilité pratique importante pour les personnes concernées ou pour le travail des spécialistes.

www.ucba.ch/recherche

Formation continue du personnel spécialisé

Seul un perfectionnement systématique et spécifique des spécialistes du handicap visuel garantit un conseil et un accompagnement de haute qualité aux personnes aveugles, malvoyantes ou sourdaveugles. C'est pourquoi nous organisons en Suisse des cours spécialisés donnés par des enseignants sélectionnés. L'offre s'étend des cours d'introduction aux différents aspects du handicap visuel aux cours sanctionnés par l'«examen professionnel fédéral supérieur d'experte ou expert en réadaptation de personnes malvoyantes ou aveugles».

www.ucba.ch/cours



Bibliothèque spécialisée

Dans le catalogue en ligne de la bibliothèque, les spécialistes et d'autres personnes intéressées trouvent de la littérature spécialisée et des médias de tous les domaines concernant les personnes malvoyantes, aveugles ou sourd-aveugles. Un grand nombre de textes de revues spécialisées est également à disposition. Constamment mise à jour, la bibliothèque est gratuitement à la disposition des personnes intéressées.

www.ucba.ch/bibliotheque

Relations publiques

Informar la population des diverses facettes du handicap visuel et de la surdicécité permet de réduire les barrières. Par des relations publiques permanentes, nous aidons la population, les spécialistes et les autorités à comprendre les besoins des personnes aveugles, malvoyantes ou sourdaveugles. A cet effet, nous mettons à disposition une large palette de matériel d'information (brochures, films, matériel de simulation, etc.) et sommes présents dans les médias et lors de manifestations. L'UCBA publie en outre la revue spécialisée tactuel, qui paraît quatre fois par an.

www.tactuel.ch



Prestations pour les personnes concernées

Service spécialisé en surdicécité

La vue et l'ouïe sont deux sens essentiels. Lorsqu'elles baissent, les personnes concernées subissent de multiples contraintes au quotidien. En Suisse, quelque 57 000 personnes sont atteintes de surdicécité.

La plupart d'entre elles sont des personnes âgées dont les capacités visuelles et auditives baissent au cours des années.

Or, même lorsque la médecine n'est plus en mesure d'améliorer ces capacités, on peut faire beaucoup de choses pour faciliter le quotidien.

Dans sept services spécialisés de Suisse, nos assistants sociaux et nos spécialistes en réadaptation soutiennent les personnes concernées et

leurs proches. Ils y fournissent des informations et des conseils sur les moyens de gérer le quotidien avec le plus d'autonomie possible malgré la surdicécité.

www.surdicécité.ch



Ophtalmologue
Lundi 10h

Les offres des services spécialisés

Notre offre s'adresse aux personnes concernées, à leurs proches, ainsi qu'aux professionnels des institutions et des organisations qui s'en occupent. Confidentielle et gratuite, elle a pour but de compenser au mieux les désavantages qu'implique un handicap.

Voici ce que vous obtiendrez chez nous :

- informations, conseils et soutien sur des questions personnelles, juridiques, sociales ou financières ;
- informations, conseils et formation en cas de difficultés de communication, d'accès à l'information et de mobilité ;
- évaluation, mise à disposition et formation à l'utilisation de moyens auxiliaires appropriés ;

- formation et mise à disposition d'accompagnants bénévoles formés et accès à des assistants en communication certifiés ;
- loisirs, séjours de vacances et cours adaptés aux besoins spécifiques des personnes sourd-aveugles ;
- conseil, information et formation à l'intention des proches, des personnes de référence, des spécialistes et d'autres personnes intéressées.

Travail bénévole

Les services spécialisés en surdicécité cherchent en permanence des collaborateurs bénévoles pour accompagner des personnes sourdaveugles. Ces bénévoles sont formés, suivis et assurés. Leurs frais sont remboursés.



Service spécialisé des moyens auxiliaires

Les personnes aveugles, malvoyantes ou sourd-aveugles ont besoin de moyens auxiliaires spécifiques pour pouvoir agir et se déplacer de façon autonome au quotidien. Les personnes concernées peuvent acheter à l'UCBA ces moyens auxiliaires spéciaux à usage quotidien, parfois développés ou adaptés par nos soins. Très variée, l'offre s'étend de la canne blanche aux montres tactiles ou parlantes en passant par les instruments d'écriture, les appareils ménagers et jeux spécialement adaptés ou encore les moyens de communication.

Nous centralisons l'achat et la distribution de tous les moyens auxiliaires. Ceux-ci peuvent être commandés soit au service spécialisé des moyens auxiliaires à Lausanne, sur place ou par téléphone, soit en ligne par l'intermédiaire de notre shop de moyens auxiliaires. Notre point de vente de Lausanne et les centres de distribution régionaux auprès de nos organisations membres permettent en outre aux clients concernés et à leurs personnes de référence de tester et de sélectionner les moyens auxiliaires à proximité de chez eux et avec l'aide d'experts.

Les personnes en situation de handicap visuel ne doivent pas subir de préjudice financier par rapport aux voyants à cause de leur handicap. Les articles ne doivent donc pas être plus chers pour les personnes concernées que les produits usuels du commerce destinés aux personnes voyantes. C'est pour cette raison que nous prenons en charge les surcoûts importants de développement ou d'adaptation des moyens auxiliaires. Nous utilisons à cet effet des dons de particuliers, de fondations ou d'entreprises.



Service spécialisé en basse vision

La réadaptation en basse vision cherche des solutions pour que la personne concernée puisse gérer le quotidien le mieux possible et de manière autonome. On utilise d'une part des moyens auxiliaires grossissants, qui s'étendent des lunettes-loupes individuelles aux appareils électroniques de lecture à l'écran. On exerce d'autre part de nouvelles stratégies de vision qui permettent de lire à nouveau les petits caractères des journaux. Un éclairage optimal non éblouissant constitue un soutien précieux.

Notre service spécialisé en basse vision élabore en outre de nouveaux tests, développe des méthodes d'entraînement aux moyens auxiliaires optiques pour les personnes concernées. En parallèle, il s'associe au domaine Formation et recherche pour former les spécialistes.

Ce service spécialisé est le service d'assistance et d'information destiné aux experts en réadaptation pour personnes malvoyantes ou aveugles, aux opticiens spécialisés, aux ophtalmologues ainsi qu'aux proches de personnes en situation de handicap visuel ou de surdité. Nous fournissons des informations sur les moyens auxiliaires optiques, distribuons les tests, donnons des renseignements sur les questions d'éclairage ou soumettons des demandes à l'assurance-invalidité.





Votre don est utile

Ce n'est que grâce aux dons, aux legs et aux contributions de fondations et d'entreprises que l'UCBA peut s'investir en faveur des besoins des personnes aveugles, malvoyantes ou sourd-aveugles de Suisse – et leur offrir ainsi une meilleure qualité de vie. Nous affectons les dons de manière ciblée à nos prestations en faveur de ces personnes.

Compte UCBA pour les dons : 10-3122-5 ou en ligne sur notre site Internet www.ucba.ch/dons.

Vous trouverez aussi sur le site Internet des informations complémentaires au sujet des possibilités de soutien.

Si vous avez des questions sur les legs, les donations, les dons commémoratifs ou les testaments,

vous trouverez des informations à ce sujet dans notre dossier d'information « Votre legs crée des perspectives », que vous pouvez vous procurer gratuitement chez nous.

L'UCBA est certifiée ZEWO depuis 1940.

Ce label de qualité atteste :

- d'un usage conforme au but, économique et performant de votre don ;
- d'informations transparentes et de comptes pertinents ;
- de structures de contrôle indépendantes et appropriées ;
- d'une communication honnête et d'une collecte équitable des fonds.

Adresses

Appelez-nous si vous avez des questions. Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos demandes. Vous trouverez aussi les adresses de nos services spécialisés sur notre site Internet www.ucba.ch/contact.

Service spécialisé en surdicécité, service spécialisé des moyens auxiliaires, formation et recherche, marketing et communication :

Union centrale suisse pour le bien
des aveugles UCBA
Chemin des Trois-Rois 5bis, CH-1005 Lausanne
Téléphone 021 345 00 50, fax 021 345 00 68
Ligne directe moyens auxiliaires 021 345 00 66
www.ucba.ch, secretariat@ucba.ch
www.surdicécité.ch, surdicecite@ucba.ch

Direction, formation et recherche, défense des intérêts, marketing et communication, bibliothèque spécialisée :

Schweizerischer Zentralverein
für das Blindenwesen SZBLIND
Schützengasse 4, case postale, CH-9001 St-Gall
Téléphone 071 223 36 36, fax 071 222 73 18
www.ucba.ch, sekretariat@szblind.ch

Recherche :

Schweizerischer Zentralverein
für das Blindenwesen SZBLIND
Recherche
Radgasse 3, CH-8005 Zurich
Téléphone 079 617 22 34,
recherche@ucba.ch

Service spécialisé en basse vision :

Schweizerischer Zentralverein

für das Blindenwesen SZBLIND

Service spécialisé en basse vision

Niederlenzer Kirchweg 1, CH-5600 Lenzburg

Téléphone 062 888 28 50, fax 062 888 28 59

basse-vision@ucba.ch

Contact Suisse italienne :

Unione centrale svizzera

per il bene dei ciechi UCBC

Servizio specializzato per la sordocecità

Via Nosetto 3, CH-6500 Bellinzona

Téléphone 091 825 82 72, fax 091 825 82 72

www.ucbc.ch, sordocecita@ucbc.ch

www.sordocecita.ch

Site Internet : www.ucba.ch

Notre site Internet vous fournit des informations complémentaires sur tous les domaines de l'UCBA. Vous y trouverez toutes les adresses et tous les services d'assistance importants de l'aide suisse aux personnes en situation de handicap visuel et de surdicécité, ainsi que divers téléchargements intéressants. Notre site Internet vous permet notamment de vous procurer des moyens auxiliaires, des livres spécialisés et du matériel d'information, de vous inscrire à des cours de formation continue ou de vous abonner à la newsletter et à la revue spécialisée tactuel.

Vous trouverez également des actualités, des histoires émouvantes ainsi que des photos et des compte-rendus de nos manifestations sur www.facebook.ch/ucbaveugles.



**Union centrale suisse pour le
bien des aveugles UCBA**

Chemin des Trois-Rois 5bis, CH-1005 Lausanne

www.ucba.ch



© UCBA, 2021